

## Sous la plage, la grève

1958-1968 :

*l'histoire de l'explosion ouvrière en Mai 68  
reste encore à faire*

Le constat est simple : l'analyse des luttes ouvrières en mai et juin 1968 a intéressé peu de monde. Peut-être parce que le caractère plus spectaculaire de la révolte étudiante a davantage tenté journalistes et chroniqueurs. Peut-être parce que d'autres catégories socio-professionnelles trouvèrent plus facilement des porte-plumes : livres et articles abondent sur la « contestation » chez les architectes ou dans les milieux du cinéma. Pour la classe ouvrière, hormis de lacunaires récits syndicaux, on ne dispose guère que d'enquêtes et de témoignages épars, d'accès souvent difficiles. Seuls tentèrent une synthèse ceux des sociologues et militants qui virent dans le mouvement de Mai la confirmation du rôle d'avant-garde de la « nouvelle classe ouvrière » et des couches techniciennes. Dans la mémoire collective, il ne reste alors, au-delà des expériences locales, que quelques idées très générales et le plus souvent erronées sur ce que fut l'attitude de la classe ouvrière en mai et juin 68.

Quant au lien entre les mouvements ouvriers en Mai 68 et les expériences de la classe ouvrière dans la décennie précédente — depuis l'instauration, en 1958, de l'état fort gaulliste — le gouffre est également béant. C'est que cette liaison ne fonctionna que comme alibi pour tous ceux des dirigeants syndicaux dont l'objectif était de

minimiser le rôle de détonateur que joua la révolte étudiante par rapport au déclenchement des luttes ouvrières. Pour les autres, un tel souci devint alors d'emblée suspect : le signe évident de la volonté de minimiser la spontanéité des luttes de Mai.

Aujourd'hui, pour tous ceux qui, loin des discours pompeux sur la « crise de civilisation », voient dans Mai 68 une étape de la lutte des classes, la date clé de la recomposition du mouvement ouvrier en France, pour tous ceux que concerne la manière dont s'articule l'ancien et le nouveau dans l'histoire ouvrière, il est temps aujourd'hui — dix ans plus tard — d'y regarder de plus près.

## I. Dix ans

### L'avènement de l'Etat fort

Le 13 mai 1958, la classe ouvrière est défaite sans avoir combattu. Une partie de ses organisations traditionnelles — la majorité de la SFIO — appuie l'instauration du général De Gaulle et de la V<sup>e</sup> République. Il faut attendre 15 jours pour que la gauche manifeste contre le coup de force. Et c'est séparées que les organisations syndicales appellent à un arrêt de travail : la CGT le 27, la FEN et la CFTC le 28. Ceux-ci sont faiblement suivis. Ce ne sont pas là anecdotes et accidents : les conséquences de l'absence de riposte des organisations ouvrières sont au contraire profondes. Jamais la combativité ouvrière n'aura été aussi basse qu'en 1958 : 1 137 700 journées de grèves : il faut remonter à 1946 pour trouver plus bas. Aux législatives de 1958, les organisations ouvrières<sup>1</sup> totalisent 27 % des suffrages, elles en comptaient 33 % en 1956. A lui seul, le PCF perd 6 % de ses suffrages, 1 600 000 voix. Que s'est-il passé ?

Tant bien que mal, la démocratie parlementaire de la IV<sup>e</sup> République avait jusqu'alors fonctionné comme instance d'arbitrage entre les diverses couches de la bourgeoisie. Généralement, le capital financier arrivait sans trop de peine à obtenir un arbitrage favorable à ses intérêts. De plus, jusqu'à la moitié des années cinquante, ces arbitrages étaient ambigus : la guerre froide pesait lourdement, les premières vagues du « capitalisme du troisième âge » arrivaient en France mêlées aux nécessités de la reconstruction de l'économie après guerre. L'avènement de Krouchtchev et la politique de coexistence

1. Nous avons comptabilisé l'Union des forces démocratiques, organisation pourtant composite, dans les voix ouvrières.

pacifique coïncident avec la nécessité urgente de profondes mutations technologiques, que symbolise fort bien le bip bip du premier spoutnik en septembre 1957.

Ce n'est donc plus de « petits arbitrages » qui sont nécessaires pour la politique industrielle du capitalisme français. Or la tentative Mendès France — imposer ces mutations en respectant encore le cadre parlementaire — a échoué, et a échoué devant la résistance des multiples groupes de pressions, celui des bouilleurs de cru prenant en la matière valeur d'exemple. Il y a maintenant nécessité d'un État fort, qui au nom d'un pseudo arbitrage entre les classes, pourra imposer ses choix aux diverses couches de la bourgeoisie et opérer les mutations nécessaires.

Et puis, il y a la guerre d'Algérie. Comment « sauver les meubles » c'est-à-dire garder le contrôle effectif du Sahara sans s'embourber dans une guerre qui commence à coûter cher ? C'est la question qui préoccupe des couches de plus en plus larges de la bourgeoisie, qui n'identifient pas leurs intérêts à ceux des colons d'Algérie et qui restent circonspectes devant l'évolution d'une partie de l'armée. Or la tentative de faire régler ce problème par l'intermédiaire d'une gauche « compréhensive » a échoué avec les tomates accueillant Guy Mollet à Alger, et avec l'échec du Front républicain. Là aussi, la nécessité d'aller vers un État fort s'impose maintenant.

Ce sont là les raisons qui expliquent l'avènement du gaullisme. Dans leur ensemble, les opposants de gauche n'y comprennent rien — les uns hurlent au fascisme, d'autres mènent bataille pour restaurer la IV<sup>e</sup> République, certains n'hésitent pas à écrire que le gaullisme ramène le pays « au temps du seigle et de la châtaigne<sup>2</sup> ».

A partir du 13 mai, la classe ouvrière organisée attend le fascisme tous les matins. Mais celui-ci n'arrive pas. Aussi, déboussolée par les analyses majoritaires dans la gauche, elle sera tentée d'accorder un minimum de crédibilité à ceux qui expliquent qu'en ralliant De Gaulle (Guy Mollet et la majorité de la SFIO) ils ont évité la guerre civile. Ce ne sont que de toutes petites minorités qui analysent dès ce moment le régime gaulliste autrement qu'en termes de parenthèse ou qu'en termes d'antichambre du fascisme : quelques

2. Georges Vedel, président du Comité des intellectuels pour la défense de la république, en octobre 1958.

intellectuels : E. Morin<sup>3</sup>, Serge Mallet<sup>4</sup>, de petits groupes comme le PCI<sup>5</sup>, et socialisme ou barbarie<sup>6</sup>, les uns et les autres en tirant d'ailleurs des conclusions opposées. Quelques années plus tard ils seront rejoints par le PSU, puis par Servin et Casanova au sein de la direction du PCF. Les premiers n'auront guère de poids dans la situation politique, les seconds seront très vite réduits au silence.

C'est sur la passivité de la classe ouvrière que De Gaulle s'appuiera principalement pour réaliser à marches forcées en deux années, les principaux bouleversements économiques pour lesquels il avait été mis en place. Si les erreurs des directions ouvrières jouèrent le rôle décisif dans la passivité de la classe, des raisons objectives existaient également. Car l'année 1957 avait été désastreuse pour la classe ouvrière. Le coût de la vie est passé de 153 à 174,3 (indice officiel) ou de 196,7 à 226,1 (indice parisien CGT<sup>7</sup>). Le salaire net annuel moyen des ouvriers a diminué : de 154 à 150<sup>8</sup>. La dévaluation de 1958 permettra à De Gaulle d'opérer sa réorientation économique, non seulement en ménageant, mais en restaurant un niveau de vie meilleur pour la classe ouvrière<sup>9</sup> : le coût de la vie, en deux ans, augmente en effet deux fois moins que pour la seule année 1957 (173,3 à 188,8<sup>10</sup>). Le salaire net annuel moyen d'un ouvrier passe, lui, de 150 à 160.

Parce que ces premiers arbitrages doivent se faire aux dépens des couches les plus archaïques de la bourgeoisie, De Gaulle a en effet un besoin vital de la neutralité ouvrière. Ces concessions, auxquels il adjoindra quelques symboles<sup>11</sup>, ne lui coûtent d'ailleurs pas cher, dans

3. *Arguments*, juin 1958.

4. Serge Mallet, *les Temps modernes*, juillet-août 1958, et plus largement « le gaullisme et la gauche ».

5. *Quatrième Internationale*, n° 3, juillet 1958.

6. Claude Lefort, *Socialisme ou barbarie*, juillet-août 1958.

7. Michel Freyssenet, *les Conditions d'exploitation de la force de travail*, C.S.U., 1975, p. 125.

8. *Ibid.*, p. 137.

9. Branciard et Gonin écrivent (« *le Mouvement ouvrier* », CFDT réflexions, p. 171) : « de 1958 à 1960, les opérations chirurgicales visant à redresser la situation économique provoquent un ralentissement de la croissance économique et un recul du pouvoir d'achat des salaires ». Les chiffres ne confirment pas cette thèse.

10. Ou n'augmente guère plus dans ces 2 années que pour la seule année 1957, selon l'indice CGT parisien.

11. Benoît Frachon sera invité à l'Élysée.

le contexte du coup de fouet donné à l'économie par la dévaluation<sup>12</sup>.

En effet, la marge d'exploitation monte jusqu'en 1960 (sauf pour le commerce qui baisse). Le rendement économique du capital fixe brut également : sauf pour les transports et les télécommunications et faiblement pour l'énergie, c'est-à-dire dans les secteurs où l'État prend directement en charge une grande partie de l'infrastructure industrielle nouvelle, lourde et coûteuse.

Cette mutation est facilitée par la diminution générale des impôts et des charges qui atteignent en 1960 leur taux le plus bas depuis 1955<sup>13</sup>. Baisse également, surtout en 1959, le prélèvement des entrepreneurs individuels par unité produite<sup>13</sup> : cette baisse s'explique par le fait que, durant cette période, une partie des profits est directement réinvestie. Mais elle s'explique aussi par la diminution du nombre des entrepreneurs individuels : de 1954 à 1962, le nombre moyen de salariés par patrons entrepreneurs passe de 11,9 à 16,7<sup>14</sup>. Dans ce contexte, l'amélioration relative du niveau de vie de la classe ouvrière ne grève pas lourdement les entreprises : la charge salariale par unité produite atteint également son niveau le plus faible depuis 1953.

Quand on regarde plus en détail l'évolution de l'éventail des salaires durant cette période, il est cependant possible de se faire une idée plus précise des couches sociales sur lesquelles s'appuie prioritairement le gaullisme à ses débuts. Si on prend comme référence le salaire net annuel moyen des ouvriers du textile (qui augmente de 25 % entre 1958 et 1961), les seules branches où le salaire progresse davantage sont le pétrole, la chimie en général, le papier-carton et les industries polygraphiques, les carrières du spectacle et les professions libérales<sup>15</sup>. Et si on prend comme référence le salaire net annuel moyen des ouvriers (qui augmente de 17 % entre 1958 et 1960), on s'aperçoit que l'évolution des salaires des ouvriers et des employés se situe en-dessous de cette référence (- 2 % et - 7 %, tandis que les salaires des cadres supérieurs et surtout ceux des cadres moyens la dépassent : + 1 % et + 3 %<sup>16</sup>). 5 % de différence quant à

12. Le plein emploi, par exemple, est d'autant plus facile à réaliser que 270 000 jeunes sont en Algérie.

13. *Fresque historique du système productif*, coll. INSEE, p. 23.

14. Freyssenet, op. cit. p. 29.

15. Ibid., p. 159.

16. Ibid., p. 141.

l'évolution des salaires ouvriers et ceux des cadres moyens : à travers l'apparente prospérité générale, la hiérarchie des salaires ne cesse de se creuser.

## Les répercussions sur le mouvement ouvrier

1960 marque bien l'apogée de la période de facilité du gaullisme<sup>17</sup>. La progression de la production industrielle y culmine à 11,4 %. Elle retombera à 5,7 % et 6 % en 1961 et 1962, qui sont à tous les égards des années de transition. Car si la classe ouvrière a été défaite sans combat, elle n'est pas pour autant démembrée. De Gaulle a pu faire perdre au PC 1 600 000 voix lors des législatives, mais il ne peut exploiter son avantage. Celui-ci en regagne près d'un million lors des municipales de 1959. Ce chassé croisé, dessinant un « ventre mou » de 500 000 à 1 000 000 d'électeurs communistes flottants, durera plusieurs années. 800 000 électeurs communistes votent de nouveau avec De Gaulle pour le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Aux législatives de 1962, le PCF retrouve 21,8 % des suffrages exprimés, gagnant 3 points par rapport à 1958. Les oscillations de la SFIO sont moins spectaculaires, mais son déclin constant : de 15,8 % en 1958 à 12,7 % en 1962. Ce déclin, comme l'échec du cartel des Non lors du référendum d'octobre 1962, amènera d'ailleurs les premières reprises de contact avec le PCF.

Ce ne sont pas que les scores électoraux, mais aussi les effectifs des partis ouvriers qui diminuent. De 429 653 adhérents en 1956, le PCF se retrouve avec 405 000 adhérents en 1962<sup>18</sup>. La SFIO passe,

17. C'est fin 1959 que Michel Debré met en place « un comité chargé d'examiner les situations de fait ou de droit qui constituèrent d'une manière injustifiée un obstacle à l'expansion ». Les conclusions de ce comité, connues sous le nom de « rapport Rueff Armand » sont remises en 1960. Elles préfigurent, à bien des égards, les difficultés auxquelles le régime aura à faire face en 1968, ainsi que les exercices sur la société bloquée, dans lesquels s'illustreront Jacques Chaban Delmas et Michel Crozier.

18.	1956	1959	1960	1961	1962	
	429 653	425 150	414 000	407 000	405 000	adhérents
	52 000	24 900	23 611	23 000	48 100	adhésions

Le chiffre officiel des adhésions recueillies chaque année confirme cette évolution.

elle, de 120 000 adhérents en 1957 à 91 000 en 1962<sup>19</sup>. Elle a été affectée entre temps d'une scission qui l'a amputée d'une dizaine de milliers de militants : le PSA, créé le 15 septembre 1958, à partir des désaccords sur l'Algérie et sur le soutien au général De Gaulle.

Il y a donc baisse des effectifs, mais cette baisse n'est pas catastrophique. Il en va de même, semble-t-il, pour les organisations syndicales. Nous ne connaissons pas l'évolution précise des effectifs de la CFTC et de FO. La CGT, quant à elle, connaît une baisse sensible de ses effectifs<sup>20</sup>. Mais les élections aux caisses primaires de Sécurité sociale ne traduisent que des variations infimes :

1955 : CGT : 30,3 %	1962 : CGT : 30,6 %
FO : 11,4 %	FO : 10,1 %
CFTC : 14,7 %	CFTC : 14,4 %

Seule la baisse de FO peut apparaître significative : il est vrai que celle-ci est alors fortement divisée sur l'affaire algérienne : un courant anarcho-syndicaliste et trotskisant est favorable à l'indépendance de l'Algérie, mais soutient le MNA et non le FLN. Un courant « Algérie française » a démissionné du bureau confédéral en 1958, mais reste vivace dans la confédération. Entre les deux, la majorité confédérale de Bothereau navigue... Globalement, en tout cas, il n'y a pas de recul significatif des confédérations ouvrières. Même la progression des abstentions ou des votes nuls est faible : de 29,4 % en 1955 à 31,16 % en 1962. A partir de 1960, il y a d'ailleurs une réactivation de l'activité de la classe ouvrière : les journées de grève passent en 1961 à 2 600 600, et seront en 1962 de 1 901 500. De manière générale, les grèves restent courtes, mais sont plus nombreuses. C'est que la situation sociale se dégrade. Dès 1959, des indices de dégradations des conditions de travail sont déjà apparues : le travail « en équipe » augmente, en particulier dans les industries de transformation<sup>21</sup>. Et à partir de 1960, la durée du travail remonte pour les

19.	1957	1958	1959	1960	1961	1962
	120 000	115 000	102 000	100 000	98 000	91 000

A la différence du PCF, dont depuis 1954 les chiffres publics sont officiellement le nombre des cartes d'adhérents remplies, les chiffres donnés ici (à partir des bulletins intérieurs de la SFIO, in Hurtig, *De la SFIO au nouveau Parti socialiste*, p. 25) « correspondent aux feuillets de cotisations distribués aux fédérations ».

20. Léon Mauvais, in *le Peuple*, n° 795. En fait, les effectifs de la CGT passent de 2 000 000 à 1 600 000 entre 1957 et 1959.
21. Par exemple de 28 % en 1957 à 54,6 % en 1959 pour la production des métaux (Freyssenet op. cit. p. 217).

ouvriers : 46 h en 1959, 46 h 3 en 1960, 46 h 7 en 1961, 46 h 9 en 1962, phénomène surtout sensible dans les petites entreprises, parents pauvres de la restructuration. La guerre d'Algérie privant le marché du travail d'une grande partie de la jeunesse, les vieux travailleurs tendent à rester plus longtemps en activité : le pourcentage du nombre d'actifs de plus de 54 ans passe de 18,2 % à 20,4 %. Les accidents du travail augmentent<sup>22</sup>.

Pendant ce temps, la structure de la classe ouvrière tend à se modifier : de 1954 à 1962, la proportion d'ouvriers qualifiés et de contremaîtres dans la production diminue de 15,9 % à 13,5 %. La proportion de techniciens par contre augmente légèrement : de 1,3 % à 1,8 %. Ce dernier chiffre sera l'occasion pour de nombreux auteurs de rêveries futuristes<sup>23</sup>. On oublie facilement que la même statistique indique une progression du pourcentage d'OS de 9 % à 12,4 %. Par ailleurs, la restructuration à marches forcées de l'économie française abandonne en route des branches et des régions entières : à l'automne 1962, c'est pendant deux mois que les mineurs de Decazeville seront en grève, soutenus déjà par toute la région.

Mais c'est l'Algérie qui reste la préoccupation dominante. Économiquement, De Gaulle n'a pas réussi à se rallier la part la plus arriérée des couches petites bourgeoises : l'échec pour l'implantation de l'UNR que représentent les municipales de 1959 atteste de la résistance des notables locaux. Politiquement, après une longue période d'équilibrisme, c'est la rupture avec les partisans de l'Algérie française, que consomme la tentative de putsch d'avril 1961. Curieusement, ce sont les organisations syndicales qui apparaissent au premier plan de la lutte pour la « paix en Algérie ». Il est vrai qu'elles apparaissent moins atteintes par la débâcle de 1958. L'UNEF, le

22.	Acc. trav.	Décès trav.	Décès transport
1960	10,31	1,71	1,12
1961	11,02	1,90	1,33
1962	10,78	2,78	1,47

(Freysenet, p. 229).

23. C'est en 1962 que Serge Mallet publie la première version de *la Nouvelle Classe ouvrière*.

syndicat étudiant<sup>24</sup> multiplie les actions et les initiatives. Elle trouve parfois un accord avec les UD (Unions départementales) parisiennes de la CFTC et de FO, comme pour les manifestations du 27 octobre 1960. Dans ce rôle elle est aidée par une nouvelle organisation politique, fondée en avril 1960, le PSU. La fusion s'est en effet faite entre les anciens minoritaires SFIO et une organisation issue de la « nouvelle gauche » et des milieux chrétiens radicalisés, l'UGS (Union de la gauche socialiste). Le PSU a une quinzaine de milliers d'adhérents et aura de 1960 à 1962 une activité essentiellement tournée vers la question algérienne.

Dans son ensemble, cependant, la classe ouvrière n'est pas massivement mobilisée sur l'Algérie. Ce sont essentiellement les milieux intellectuels et la jeunesse universitaire qui se sentent concernés (manifeste des 121, réseaux de soutien au FLN, création du Front universitaire antifasciste). Il faudra la multiplication des initiatives UNEF, PSU, CFTC, et le déploiement en France des activités terroristes de l'OAS pour que le PCF développe son activité propre. Les actions unitaires culminent avec la manifestation contre le plastilage de la petite Delphine Renard : il y aura huit morts au métro Charonne, le 7 février. Tous sont membres du PCF. Près d'un million de travailleurs suivront leur enterrement le 15. Incontestablement, c'est la première rupture significative entre le gaullisme et la masse hésitante de la classe ouvrière. *Le Figaro* titre « La courbe se renverse »<sup>25</sup> et *Le Monde*, « Le mouvement ouvrier a repris conscience de la force qu'il représente »<sup>26</sup>. Deux mois plus tard c'est la signature des accords d'Évian et la fin de la guerre d'Algérie. Mais Decazeville et Charonne annonçaient déjà ce que sera l'année 1963.

24. Cette période marque sans doute l'apogée de l'influence de l'UNEF (qui bénéficie de la vague démographique de l'après-guerre et de l'extension de la durée de la formation scolaire.

Age de fin d'études	1954	1962
15 à 18	23 %	27 %
19 à 21	6 %	7 %
22 et plus	2 %	3 %

Le fait qu'elle soit dirigée, depuis 1956, par un courant anti-colonialiste traduit l'évolution, en profondeur, du milieu étudiant.

25. 14 février 1962.

26. 15 février 1962.

## Le tournant

Car l'année 1963 s'annonce mal. Le taux de croissance annuel de la production industrielle de 11,4 % en 1960 passe à 6 % en 1962 : il sera de 4,7 % en 1963. En trois ans, de 1959 à 1962, le salaire net annuel moyen d'un ouvrier a progressé de 27 %, soit à la moyenne de 9 % par an. De 1962 à 1963, il ne progresse plus que de 5 %<sup>27</sup>. Dans ces mêmes trois années, la hausse des prix est de 20,7 % un peu moins de 7 % par an. De 1962 à 1963, elle est de 10 %<sup>28</sup>. Les effets de la dévaluation de 1958 s'estompent, alors qu'apparaissent les effets des dispositions du marché commun. Les industriels deviennent prudents : 29 % d'entre eux seulement augmentent leurs investissements, 35 % les diminuent. Les charges accumulées par l'État pour moderniser l'infrastructure industrielle sont lourdes et les résultats s'avèrent inégaux : incontestablement positifs pour les industries d'équipement (première transformation des métaux, industries mécaniques, industries électriques, automobile, construction navale, aéronautique et armement), moins probants pour les autres secteurs à partir des années 1963-1964. Des « poches » de dépression commencent ainsi à apparaître<sup>29</sup>. Par ailleurs la guerre d'Algérie a eu une double influence sur l'économie française : elle a de toute évidence apporté des commandes à une série d'industries. Et elle a aussi coûté cher à l'État. Or, la cessation des hostilités allège le carnet de commandes de bon nombre d'entreprises. Mais il n'allège guère le budget de l'État : l'indemnisation des rapatriés, notamment, va coûter très cher. Or, nous avons vu que, pour permettre aux entreprises d'investir et de se moderniser, et aussi pour leur permettre de neutraliser la classe ouvrière par une politique salariale habile, le gouvernement avait choisi de procéder à de très forts allègements fiscaux. Mais un tel allègement ne peut être durable que s'il implique, soit le recours à d'autres recettes, soit la diminution d'autres postes de dépenses publiques. A la fois parce qu'il doit donner l'exemple au secteur privé et parce qu'il lui faut restreindre ses dépenses, l'État s'attaque alors aux salariés du secteur public.

Ce sont les mineurs qui relèvent le défi. Leurs salaires ont en

27. Freyssenet, *op. cit.*, p. 137.

28. *Ibid.*, p. 141. C'est l'indice officiel. L'indice parisien de la CGT annonce 20 % d'augmentation. Jean Poperen (*la Gauche française*, T.1, p. 291) estime que durant cette période, « les salaires ont certes continué d'augmenter plus vite que les prix ». C'est faux pour 1962-1963.

29. Fresque, p. 223 et suiv.

effet atteint un retard de 11,5 % par rapport à la moyenne des salaires industriels. En Lorraine particulièrement, s'ajoutent les craintes pour l'emploi. Curieusement c'est la CFTC qui paraît la plus résolue : elle lance dès le 28 février 1963 un mot d'ordre de grève illimitée. La CGT se contente d'un mot d'ordre de 48 h. Mais le pouvoir, misant sans doute sur le rigueur de la température pour rendre impopulaire la grève, prononce un ordre de réquisition que signe le général De Gaulle. Cela suffit pour unifier les trois fédérations ouvrières qui décident de maintenir leur mot d'ordre de grève. Le premier test est en Lorraine, le lundi 4 mars : massivement, les mineurs lorrains refusent de rentrer. Le 5, dans le Nord-Pas-de-Calais et les Cévennes, la grève est totale. Elle se déploiera pendant un mois, en bénéficiant d'une exceptionnelle solidarité nationale, dont la marche sur Paris du 13 mars reste le meilleur exemple. Mais le pouvoir ne peut céder et les confédérations syndicales refusent d'appeler à la généralisation, que seul évoque le PSU. Le 3 avril, les syndicats signent l'accord et appellent les mineurs à reprendre le travail. Les avantages obtenus sont faibles : les horaires, les conditions de travail, l'emploi, tout cela est renvoyé à une commission paritaire. Les congés payés passent à 24 jours. Mais la somme forfaitaire versée à chaque mineur à la reprise ne sera pour les 4/5 qu'une avance. Et l'augmentation des salaires ne sera que de 6,5 %<sup>30</sup> : les charbonnages proposaient au départ 5,7 %, une « commission de sages » mise en place par le gouvernement lui-même avait proposé 8 %. Dans les corons, c'est la colère. A Lens, le responsable venu expliquer l'accord et demander la reprise du travail ne pourra terminer sa harangue : sa voix est couverte par celle des mineurs massés sur la place qui le traitent de « vendu ». A Lille, à Merlebach, et dans des dizaines d'autres villes, c'est par centaines que les mineurs déchirent leurs cartes syndicales<sup>31</sup>. Mais c'est la réaction du désespoir, et non celle d'une avant-garde ouvrière cherchant et proposant des voies alternatives à la capitulation des appareils réformistes. Le travail reprendra pourtant. Aucun courant n'apparaîtra chez les mineurs, capable de tirer les leçons de cet échec.

30. 11 % promis pour le 1<sup>er</sup> janvier 1964. Rappelons que, selon l'indice officiel, la hausse des prix sera de 10 % dans l'année 63.

31. « Histoire d'un jour », *Europe n° 1*, mercredi 11 octobre 1977. Curieusement, les porte-paroles les plus autorisés de la CFDT continuent à parler aujourd'hui de la « grève victorieuse des mineurs » (*le Mouvement ouvrier*, op. cit., p. 180, *la CFDT* (Seine), p. 49. Pourtant en octobre 1963, c'est le congrès régional CFTC qui dénoncera « la mauvaise foi soigneusement calculée des autorités de tutelle qui se refusent à honorer les engagements de l'accord du 3 avril » (*le Monde*, 21 octobre 63).

Pourtant, cette grève marque un véritable tournant dans l'histoire du gaullisme. D'abord, c'est une grève qui, après tous les attermoissements de la période 1958-1962, se fait dans l'unité syndicale, et ceci dans une branche très profondément marquée par les affrontements intersyndicaux de 1947. Et à cette unité syndicale, correspond l'unité de couches sociales traditionnellement séparées : pour la première fois, les employés — et une partie des ingénieurs — se mettent en grève avec les mineurs.

Ensuite, même s'il a formellement maintenu l'ordre de réquisition et contraint les mineurs à la reprise, le gouvernement a en fait subi un échec : dès les premiers mots de l'allocution de Pompidou le 9 mars (« il y a eu un malentendu »), c'est clair. Le « malentendu » ira en se creusant tout au long de la grève. Les slogans des manifestations se font de plus en plus clairement anti-gouvernementaux. Les délégués vont conspuer, non seulement le gouvernement, mais les parlementaires « inconditionnels<sup>32</sup> » dont certains ont pourtant cru bon de prendre des positions « nuancées<sup>33</sup> ». En fait, c'est à la réconciliation de l'attitude syndicale et de l'attitude politique que l'on assiste. Ces mineurs qui, en particulier en Lorraine, avaient jusqu'alors massivement voté De Gaulle — y compris quand ils étaient par ailleurs d'actifs militants syndicaux — voteront désormais avec leur classe. C'est le premier signe annonciateur de la mise en ballottage de De Gaulle au 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 1965. Les sondages eux-mêmes marquent déjà ce déclin : 42 % de satisfaits seulement, 41,5 % de mécontents.

La grève elle-même n'a jamais échappé au contrôle des organisations syndicales. Il y a certes eu mise en place d'un comité central de grève, mais il s'agit en fait d'une structure syndicale. Pourtant certains aspects annoncent en partie des temps nouveaux. Le rôle des femmes d'abord. Tout le monde sait que leur attitude est décisive dans une grève de longue durée « *puisque ce sont elles qui tiennent les cordons de la bourse* ». Mais ici, dans ce secteur exclusivement masculin<sup>34</sup>, les femmes vont au-delà : elles écrivent au ministre, elles demandent à s'adresser aux mineurs dans les meetings, certaines précisent publiquement qu'elles empêcheront leur mari de reprendre le travail<sup>35</sup>. Bref, elles refusent de rester chez elles, à leur place. La popularisation aussi va souvent au-delà de la solidarité

32. A Merlebach, dans « Histoire d'un jour », mercredi 11 octobre 1977.

33. Cf. Le communiqué de la fédération UNR du Gard.

34. La mine est la seule branche d'activité où une loi interdit tout emploi féminin.

35. Histoire d'un jour.

matérielle. Mais, jamais les mineurs ne feront clairement appel à l'entrée dans la lutte des autres secteurs. Les confédérations syndicales auront beau jeu de se réfugier derrière un commode « c'est aux mineurs de décider ».

Pourtant, et c'est là un des éléments les plus significatifs de cette grève, les autres secteurs étaient prêts à entrer dans la lutte. Le 5 mars, une grève générale (d'un quart d'heure, il est vrai) est massivement suivie, en protestation contre la réquisition et en solidarité avec les mineurs. Appelée par la CGT, la CFTC, la FEN, l'UNEF, et parallèlement par FO elle entraîne la paralysie totale d'une grande partie du secteur public (SNCF, RATP, coupures à EDF...) mais pas seulement. Elle est aussi massivement suivie dans la plupart des grandes entreprises industrielles, dans la région parisienne, à Lyon, Nantes, Toulouse. Dans la métallurgie lilloise, la grève est totale. Le 9, les mineurs du complexe de Lacq-Lacq que l'on présente de plus en plus comme la source d'énergie alternative aux mines — se mettent en grève. Le 12, les cheminots débrayent deux heures, puis 24 h le 15, avant d'entamer un cycle de grèves tournantes. Les sidérurgistes de Lorraine, solidaires des mineurs de fer, se mettent également en grève le 12. Le 14, c'est une journée d'action des métallurgistes, patronnée par la CGT et la CFDT, renouvelée une semaine plus tard. 24 h plus tard, c'est une journée revendicative dans la chimie. Le 20, c'est la journée d'action de la fonction publique, avec laquelle se combine un arrêt de travail de 4 h à EDF. A partir du 20, ce sont les PTT et la RATP qui sont touchés en même temps que les careneurs de Dunkerque et les métallurgistes de Michelin. La preuve n'est pas difficile à faire que ce n'est pas « à la suite de la lutte victorieuse des mineurs », mais bien pendant celle-ci, qu'une autre série de secteurs ont démontré leur envie de rentrer en lutte. Et cela n'est même pas limité au secteur public : la chimie, et surtout la métallurgie, manifestent leur combativité. C'est à une réactivation d'ensemble de la classe ouvrière que nous avons à faire. Les chiffres de grève pour 1963 le prouvent : 5 990 150 c'est-à-dire plus du triple de 1962, le chiffre le plus élevé depuis 1953. Les confédérations syndicales ne lèveront pas le petit doigt pour coordonner cette volonté générale de lutte. Cela ne les empêche d'ailleurs pas de se renforcer. La remontée des effectifs de la CGT, sensible dès 1962, s'accroît à partir de 1964<sup>36</sup>. Il en va de même pour FO, après la baisse consécutive au départ de l'extrême-droite et à la dissolution des sections d'Algérie. Les effectifs du PCF se redressent également : de

36. Léon Mauvais, *le Peuple*, n° 795.

405 000 pour 1962 à 420 000 dénombrés en mai 1964<sup>37</sup>. Le nombre de ses cellules d'entreprise progresse. C'est que les problèmes internes qu'il doit surmonter — la liquidation de Servin et Casanova, la crise latente dans l'UEC — n'affectent pas directement la classe ouvrière. Par contre, la SFIO ne cesse de décroître<sup>38</sup>. Et le PSU, que son congrès de janvier 1963 a vu divisé en 7 tendances, connaît sa première crise sérieuse : une fois fini l'activisme de la période algérienne, un grand nombre d'adhérents le quittent<sup>39</sup>.

## Du plan de stabilisation aux émeutes de Caen

Dans cette situation, le pouvoir ne pouvait rester sans réplique. Celle-ci se développe en trois temps :

— d'abord, il saisit l'occasion d'une « grève-surprise » des conducteurs de métro, le 27 juin 1963, pour régler le droit de grève et instituer la clause du préavis obligatoire de 5 jours,

— ensuite, il tente d'imposer la politique des revenus, c'est-à-dire la police des salaires (rapport Massé, puis commissions Grégoire et Toutée). Dans le secteur public, il s'agit de faire fixer par le gouvernement, après diverses procédures de consultations et d'enquêtes, la masse salariale dont peut disposer chaque entreprise. Le seul rôle restant donc aux organisations syndicales serait de négocier avec les directions la répartition de cette masse salariale. Dans le secteur privé, c'est un « collège d'étude et d'appréciation des revenus » composé de fonctionnaires qui auraient à se prononcer sur la compatibilité des accords de salaire avec les critères fixés par le gouvernement en matière de rémunérations.

En fait, ces mesures sont parties intégrantes du « plan de stabilisation » mis en place par le gouvernement. Quand celui-ci est rendu public, le 12 septembre 1963, on s'aperçoit en effet qu'il y a quelques changements dans la politique gouvernementale. Certes, l'arriération et l'archaïsme de certains secteurs de la production (et de la distribution) sont toujours visés. Tout se passe en effet comme si, sauf

37. Annie Kriegel, *les Communistes français*, p. 31.

38. 91 000 en 1962, 88 000 en 1963, 88 000 en 1964, 85 000 en 1965 (C. Hurtig, *op. cit.*, p. 25).

39. 15 827 en 1962, 12 044 en 1963, 9 964 en 1964 (R. Cayrol, *Histoire d'un parti*, p. 23).

pour les industries d'équipement, l'effort d'investissement et de modernisation de la période précédente n'avait servi qu'à alourdir la masse de capitaux à rentabiliser, sans accélérer aucunement l'efficacité technique. Mais surtout, ce sont les salaires qui sont visés. Dans le secteur public, la hausse des salaires est limitée à 3 %. Un an plus tard, elle sera portée à 4 %. En fait sur l'ensemble de la période concernée (1963-1967) elle sera en moyenne de 5,5 % par an, si on prend pour référence le salaire net annuel ouvrier moyen. De 1958 à 1963, elle avait été en moyenne de 6,5 % par an<sup>40</sup>. Malgré les tentatives faites sur les prix (opération « cent mille points de vente », etc.) leur courbe d'augmentation fléchit moins vite que celle des salaires : 6 % par an de 58 à 63, 5 % de 63 à 73<sup>41</sup>. Et surtout, l'écart se creuse dans la hiérarchie des salaires, alors qu'il s'était resserré dans l'année 1963. De 1963 à 1967 — toujours en référence au salaire net annuel moyen des ouvriers qui augmente pendant cette période de 23 %, soit 5,75 % par an — les cadres supérieurs voient leurs salaires augmenter de 13,2 %, les cadres moyens de 9,5 %, tandis que les employés progressent au même rythme que les ouvrières et les ouvriers de 6,4 %.

Ce blocage des salaires entrainera un malaise social persistant pendant les années 1964-1965. En 1964, il se traduit sans doute par le nombre relativement élevé des journées de grève : 2 496 800. En 1965, par contre, le nombre de journées de grève est faible (979 900) : de toute évidence c'est vers l'élection présidentielle que s'est tournée l'attente de la classe ouvrière. Car, après l'échec de la « Grande Fédération », c'est-à-dire la constitution d'une organisation regroupant la SFIO et le MRP, et après l'échec du lancement comme candidat aux élections présidentielles d'un « M. X » qui s'avéra être Gaston Defferre, François Mitterrand annonce sa candidature le 9 septembre. Il n'y aura pas de négociation sur le programme du candidat, mais après que Mitterrand se soit adressé à tous « sans exclusive » sa candidature aura le soutien du PCF et de la SFIO. Depuis la guerre froide, c'est la première manifestation du retour du balancier vers l'Union de la gauche. Les conséquences en sont immédiates : la première est que le PSU, qui s'était beaucoup agité, s'incline : bon gré, mal gré il soutiendra aussi la candidature Mitterrand. Et comme l'histoire n'est pas avare de symboles, c'est le jour même où Mitterrand annonce sa candidature qu'est créée la « Petite Fédération ». Dès le premier jour, l'alliance avec le PCF et la recons-

40. Freyssenet, *op. cit.*, p. 139.

41. *Ibid.*, p. 125.

truction d'un grand parti socialiste sont donc liés. Mitterrand obtiendra 32 %, plus qu'on ne lui accorde généralement. Et surtout, De Gaulle est en ballottage.

Ce succès — car c'en est un — accélère les phénomènes de recomposition dans le mouvement ouvrier. La combativité de la classe ouvrière se manifeste de plus belle : à nouveau deux millions et demi de journées de grève en 1966, 4 millions et demi en 1967. Les élections aux comités d'entreprise ont lieu en 1966<sup>42</sup>. Tous collèges réunis, les organisations ouvrières obtiennent 77,9 % des suffrages exprimés. Dans le premier collège, le collège ouvrier, les résultats sont encore plus impressionnants : 83,8 %<sup>43</sup>. Elles ne retrouveront plus jamais ce chiffre.

Cette recomposition atteint aussi de l'intérieur les organisations ouvrières. Le fait que le plan de stabilisation mette principalement en cause les salaires du secteur public renforce incontestablement l'hostilité au pouvoir et la détermination de Force ouvrière, où Bergeron a remplacé Bothereau<sup>44</sup>. La traditionnelle minorité anarcho-trotskyiste y bataille contre « l'intégration » des syndicats, et, précisément, à cette époque, contre l'acceptation de la politique des revenus et contre les commissions Grégoire et Toutée. Mais une autre opposition — moderniste celle-là — est apparue dans FO autour d'hommes plus représentatifs du secteur privé, comme Cottave, pour les cadres, et Labi, pour la chimie. Or dans le cas de la chimie, cette opposition est également une opposition unitaire. Dès 63, la « Fédéchimie » FO propose l'unité d'action systématique à la CGT et à la CFTC. Au congrès confédéral de 1966, elle se prononcera pour la réunification syndicale. De plus, sa pratique s'avère « payante » et FO se développe dans la chimie : elle est au 15<sup>e</sup> rang par ordre d'importance des fédérations FO en 1959, au 13<sup>e</sup> en 1961, au 12<sup>e</sup> en 1963, au 9<sup>e</sup> en 1966<sup>45</sup>. Accusée de « corporatisme » par la minorité anarcho-trotskyisante, elle est aussi soupçonnée de complaisance à l'égard de la CFDT. Elle représentera cependant 9,2 % des mandats au congrès confédéral de 1966, contre 6 % environ à la minorité anarchiste.

42. Elles remplacent désormais comme test les élections aux caisses primaires de la Sécurité sociale, qui sont supprimées.

43. *Revue française des Affaires sociales*, juin 1971.

44. Le poids du secteur public ne cesse en effet de grandir dans les adhérents de Force ouvrière. Sans même décompter les effectifs nationalisés qui figurent dans la branche « Métallurgie », ceux-ci sont majoritaires dans la confédération dès 1963.

45. « *Force ouvrière* », Alain Bergougnoux, pp. 230-231.

Le principal se passe cependant à la CFTC. La minorité qui bataille depuis de longues années — autour du groupe Reconstruction — pour la « déconfectionnalisation » de la centrale à peu à peu gagné du terrain. Dès 1960, la chimie, le bâtiment, les enseignants avaient pris position en ce sens. En novembre 1964, c'est par 70 % des mandats que sont adoptés les nouveaux statuts qui ne feront plus référence à la morale sociale chrétienne et la suppression du « C » terminal. Les opposants se retrouvent certes surtout chez les employés et les fonctionnaires. Mais, parmi ceux qui vont faire scission et créer la CFTC maintenue (10 % des effectifs environ), il y a aussi les mineurs de Joseph Sauty, au premier rang des luttes il y a un an.

En 1964-1965, la CFDT joue le rapprochement avec FO, seule susceptible de contrebalancer l'influence de la CGT, qu'il s'agisse d'aller vers l'unité organique ou vers l'unité d'action<sup>46</sup>. Mais la déconfectionnalisation ne fait que rendre FO plus méfiante et, surtout, la marche vers l'unité des partis de gauche que représente l'élection présidentielle de 1965 n'est pas sans répercussion au niveau syndical. Le 10 janvier 1966, est signé le premier accord confédéral entre la CGT et la CFDT. Ses répercussions sont immédiates : la combativité ouvrière de 1966 s'est en effet d'abord exprimée par des actions en ordre dispersé du secteur public : SNCF, EDF, RATP. Les résultats sont médiocres. L'accord CGT-CFDT aide à faire progresser l'idée du « tous ensemble ». Le 17 mai 1966, c'est une des plus puissantes journées d'action qui ait eu lieu depuis longtemps. La journée d'action essentiellement centrée sur le secteur privé en juin a des résultats moins bons. Et l'automne est calme. Mais le début de l'année 1967 voit se dérouler une série de conflits durs, de longue durée : à la Rhodiaceta, une grève d'un mois à partir de réductions d'horaires. Aux chantiers navals de Saint-Nazaire, ce sont les mensuels qui tiennent 63 jours pour des revendications liées aux disparités de salaires par rapport aux autres régions. Et puis, il y a Berliet, les mines de fer de Lorraine... L'examen des journées de grève perdues par région pour l'année 1967 confirme que ce sont les gros bataillons des régions industrialisées qui entrent alors en lutte : 371 300 journées de grève pour le Nord, 916 600 pour la Lorraine, 314 000 pour les pays de Loire, 761 300 pour la région Rhône-Alpes...

Mais si ce sont les « gros bataillons » qui occupent le devant de la scène, les grèves de cette période n'en présentent pas moins un curieux mélange de continuité et de novation.

A la Rhodiaceta, c'est avec l'occupation que renouent les travail-

46. E. Descamp, *Militer*, pp. 103-104.

leurs et pour toute la durée du conflit. En Lorraine, les mineurs occupent le carreau de la mine et empêchent toute expédition de minerai. A Dassault, c'est la systématisation des débrayages-surprises : certains jours il y a 5 minutes de grève toutes les heures et manifestations dans les ateliers qu'accompagne un orchestre improvisé : la grève « tam-tam » comme l'appelleront les travailleurs annonce 10 ans à l'avance la « production 001 » de Dassault 77. Mais c'est dans la grève des mensuels de Saint-Nazaire que s'entremêlent le plus visiblement tradition et nouveauté. D'abord, parce que c'est à Saint-Nazaire, la « capitale de la grève » comme on l'appelle dans la région<sup>47</sup>. Mais c'est une grève de « mensuels », la première révolte de ceux qu'on appelle encore les « collaborateurs du patron ». Bien sûr, en 1955, c'était une grève contre le « boni », et c'est aujourd'hui une grève contre le « galon », cette prime à la tête du client qui représente en moyenne 13 % du salaire. Mais c'est aussi, 5 ans avant le Joint français, une grève contre le retard des salaires par rapport à la métallurgie parisienne. Bien sûr, une fois encore, on sort de l'usine, on manifeste et la ville est solidaire. Mais cette fois-ci, c'est une série de manifestations-éclair, coordonnées par talkie-walkie, selon la méthode imaginée en 1964 par les grévistes de la Thomson. 3 000 femmes de métallurgistes manifestent dans les rues, là où on en attendait quelques centaines. Cette fois, la solidarité va plus loin qu'elle n'a jamais été dans le passé à Saint-Nazaire, plus loin même que pour la grève des mineurs. Le 8 avril, 300 kg de poissons sont distribués aux grévistes, le 15, ce sont deux tonnes ; le 18, quatre tonnes et demi. Le comité de soutien créé quatre commissions : patates, carottes, poissons, poulets. Et le 9 avril, tous les coiffeurs de la ville « rasant gratis ».

La combativité qui transparait dans ces luttes locales, se manifestent aussi dans les « tous ensembles » nationaux. On le voit bien en mai 1967. Le 13, le gouvernement obtient du parlement les pleins pouvoirs pour légiférer par ordonnances en matière économique et sociale. La pièce maîtresse du dispositif, ce sont les ordonnances sur la Sécurité sociale. Le 17 mai, c'est une nouvelle grève générale inter-professionnelle, massivement suivie, à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO et de la FEN.

47. Dans son livre *Trois Grèves* (Calmann-Lévy), François Gault rapporte la remarque suivante d'un métallo des Chantiers de l'Atlantique : « *Bien sûr, ici dans la ville, on sait ce qu'est une grève. Mais ils exagèrent, vous ne trouvez pas ? Tenez, l'autre dimanche, l'équipe de basket-ball de la ville a battu celle de Saint-Jean-de-Mont. Pas étonnant, ont dit les vaincus, vous avez le temps de vous entraîner chez vous, vous êtes toujours en grève* ».

C'est à la CFDT que profite le plus cette période<sup>48</sup>. Non seulement elle a très vite récupéré les pertes subies à la scission<sup>49</sup>, mais elle a opéré une importante mutation interne. De la confédération d'employés dont elle avait précédemment l'image, elle est devenue une organisation où le secteur privé industriel est prépondérant<sup>50</sup>. Mai 68 confirmera cette évolution, mais n'en sera pas le point de départ.

\* \* \*

Incontestablement, la *combativité* d'ensemble que manifeste la classe ouvrière est stimulée par l'accord qui semble se prolonger entre les grandes organisations politiques dans lesquelles elle se reconnaît : la « petite Fédération » est devenue la Fédération de la gauche démocrate et socialiste<sup>51</sup>, qui met en place un « contre-gouvernement » (5 mai 1966) avant même d'ailleurs d'avoir défini son programme (14 juillet 1966).

Les élections de 1967 se situent dans la foulée de l'unité réalisée en 1965 : les résultats du premier tour marquent une poussée à gauche sensible<sup>52</sup>, les désistements ont massivement lieu au deuxième tour et la gauche frôle la majorité absolue.

Mais par contre la *radicalisation* que commencent à révéler certaines luttes ne trouve pas de correspondant politique directe.

A gauche des appareils réformistes, il y a certes le PSU. Celui-ci dispose d'un certain nombre de militants dans la classe ouvrière<sup>53</sup>. Il

48. Les effectifs de la CGT restent stables : 1 942 523 adhérents en 1966, aux environs de 1 900 000 en 1967.

49. 547 000 en 1964, 521 000 en 1965, 547 000 en 1967.

50.	1957	1967
secteur privé industriel et agricole	28,95	41,41
secteur privé (employés et cadres)	19,46	12,39

51. Elle associait la SFIO, le Parti radical et les clubs (principalement la Convention des institutions républicaines de F. Mitterrand et aussi l'UCRG d'Alain Savary). Le comité exécutif comprend 33 SFIO, 18 radicaux, 18 représentants des clubs.

52.	PCF	SFIO + Radic.	PSU
1962	14,6 %	11,4 % (FGDS)	1,3 % (des électeurs inscrits)
1967	17,9 %	15,3 %	1,7 %

53. Environ 40 % de ses effectifs.

dispose ainsi d'une certaine présence dans les organisations syndicales ouvrières<sup>54</sup> et peut faire un travail politique dans les entreprises par l'intermédiaire des groupes et sections d'entreprise dont il dispose. Mais les premiers pas vers un rapprochement PC-FGDS marginalisent encore plus le PSU. Dès 1965, une partie de ses dirigeants, autour d'Alain Savary, rejoint la FGDS. En 1967, la majorité du bureau national propose l'association à la FGDS. Le congrès repousse cette perspective à la majorité des 2/3. Mais c'est alors une partie du courant « unitaire » autour de Jean Poperen qui rejoindra la FGDS. De toute façon, ses dirigeants sont réservés face à toute intervention dans les luttes ouvrières, autre que de solidarité : ils la voient comme une immixtion dans le domaine syndical. A la base, les militants sont actifs, mais souvent bien plus dépendants de l'avis de leur syndicat que de celui de leur parti : on l'a vu au moment de la grève des mineurs. Et les groupes d'entreprises actifs seront souvent décapités par le départ, en 1966, d'une partie de la tendance de gauche (« socialiste-révolutionnaire ») qui les animait et qui rejoindra la IV<sup>e</sup> Internationale.

De manière générale, l'influence des trotskistes est également très mince dans la classe ouvrière. Le groupe *Voix ouvrière* poursuit un lent travail dans les entreprises mais ne dispose que de quelques centaines de militants et sympathisants. Il sera cependant le premier courant trotskiste à assurer, dès 1967, la parution d'un hebdomadaire régulier.

Quant au courant rattaché à la Quatrième Internationale, il a éclaté en 1953 sur la question de l'entrisme. La quasi-totalité des militants ouvriers ont suivi ce qu'on appelle le « groupe Lambert ». Mais depuis lors, celui-ci a dégénéré et il ne regroupe alors que quelques rares noyaux ouvriers, comme celui qui, dans la région nantaise, fut à l'origine de « l'Appel de Nantes », après la grève des traminots de janvier 1964. Quelques groupes ouvriers autonomes, plus ou moins reliés au courant trotskiste, subsistent sans doute ça et là, comme à Hispano Suiza<sup>55</sup>. Mais c'est très peu de chose. Cette faible présence au sein de la classe ouvrière est alors le lot commun de tous les courants d'extrême gauche.

En fait, la recomposition qui s'amorce alors au niveau politique reste périphérique par rapport aux entreprises et limitée en grande partie au milieu universitaire. De plus, la radicalisation qui s'est

54. 15 % à la CGT, 9 % à la CFDT, 5 % à FO.

55. L'histoire de ce groupe est racontée de manière très vivante dans *Ouvriers face aux appareils*, Cahiers libres, Maspero, 1970.

opérée en milieu étudiant ne s'est pas faite en liaison avec les luttes ouvrières, mais en référence au développement mondial des luttes anti-impérialistes, de la révolution coloniale. Après l'Algérie, c'est le Vietnam qui mobilise les énergies de l'avant-garde étudiante. A l'intérieur du PCF, la « reprise en main » par la direction, de l'Union des étudiants communistes (UEC) n'a pas réussi à juguler la crise : en 1965, c'est la scission. Celle-ci profitera surtout aux trotskistes et notamment à ceux d'entre eux qui avaient choisi de pratiquer l'entrisme dans le PCF dès 1953. C'est autour des secteurs exclus de l'UEC que s'organisera la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR).

Les divergences sino-soviétiques, désormais publiques, ont également alimenté un courant critique au sein du PCF. Dès 1963, un groupe de militants s'en détache qui sera à l'origine du Parti communiste marxiste-léniniste de France (PCML).

En 1966, un autre courant maoïste, qui s'était fait, à l'intérieur de l'UEC, le porte-parole des idées du philosophe Althusser, quitte l'UEC et fonde l'Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes (UJML).

Mais, à la veille de 1968, l'ensemble de ces courants ne regroupe pas plus de 3 à 4 000 militants et sympathisants. Les événements qui se précipitent dans les premiers mois de 1968 ne prendront nullement racines dans leurs activités politiques à l'entreprise. Pourtant, ces premiers mois voient une recrudescence sans précédent de l'activité ouvrière. Dès janvier, à Caen et à Redon des heurts violents ont lieu entre grévistes et CRS. En février, mars et avril, ce sont les grèves de la Métallurgie, des banques, d'Air-Inter, des compagnies de navigation. Les manifestations locales se multiplient et prennent souvent une dimension régionale : la Loire, le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne, les Pays de Loire. Car, en effet, au freinage des augmentations salariales que nous avons déjà observé se superpose alors, pour la première fois, une crise sérieuse au niveau de l'emploi. En décembre 1967, ce sont 248 110 demandes d'emploi qui sont recensées. Elles n'étaient encore que 173 463 en décembre 1966<sup>56</sup>. Les affrontements de la Saviem, à Caen, sont particulièrement significatifs de la période. Une partie de la bourgeoisie les avait d'ailleurs prévus. Ainsi, le président de la Commission de développement économique et régional de la Basse-Normandie, Michel d'Ornano, déclarait le 27 décembre, en s'adressant au secrétaire d'État chargé des problèmes de l'emploi, Jacques Chirac : « *Nous savons que vous avez sur la carte de France bien des points chauds, des points difficiles : le bassin lorrain,*

56. Freyssenet, *op. cit.*, p. 275.

le Nord, d'autres encore et que la région bas-normande, elle, est pour le moment, considérée comme ne présentant que peu de problèmes. Nous voulons vous démontrer le contraire, car l'examen de notre agriculture, de notre secteur secondaire, de notre secteur tertiaire, de nos équipements, démontre très clairement que s'il n'y est pas porté remède maintenant, nous serons nous aussi, très bientôt, l'un de ces points chauds sur la carte de France »<sup>57</sup>.

Le 23 janvier, la Saviem est en grève illimitée, trois revendications sont avancées : augmentation des salaires de 6 %, création d'un fonds de garantie des ressources en cas de réduction d'horaire, extension des droits syndicaux. Sous quatre aspects au moins, cette grève est particulièrement significative :

— il y a extension très rapide de la grève à l'ensemble des entreprises métallurgiques de la région, soit sur leurs revendications propres (Jaeger, Sonormel, Radio technique), d'autres par solidarité (Moulinex, SMN...)

— il y a heurts violents avec la police (en particulier le 16 janvier dans le centre de Caen)

— il y a jonction partielle avec le mouvement étudiant : ceux-ci manifestent dès le 18 janvier, à l'occasion de la venue du ministre de l'Éducation nationale. Ils seront dans la rue à côté des ouvriers le 26

— il y a débordement spontané des organisations syndicales. Le 2<sup>e</sup> vote sur la grève donne, le 2 février : 502 voix pour la poursuite de la grève, 272 pour des actions à l'intérieur de l'entreprise. Mais les organisations syndicales, jugeant trop faibles les effectifs qui ont participé au vote, décident quand même la reprise. Elle a bien lieu le lundi 5. Mais à 14 h, sans aucune consigne, ce sont 3 000 ouvriers qui quittent le travail, manifestent dans l'usine et s'en vont.

Au niveau des revendications, rien n'est réglé. Deux mois plus tard, c'est Mai 68.

## II. DEUX MOIS

Sur les premiers jours de Mai 68 et le déploiement de la révolte étudiante, il n'y a pas lieu de s'étendre. Précisons simplement, quant au rôle de détonateur joué par le mouvement étudiant, l'accord avec la remarque de Georges Séguy<sup>58</sup> : « Ce fut l'étincelle qui mit le feu aux

57. Cité in « L'influence des relations de travail sur le comportement des entreprises au cours de la période mai-juin 1968 ». Rapport d'étude du Cebanor, sous la direction de M. B. de la Paillonne.

58. *Le Mai de la CGT*, Julliard, p. 9.

*poudres, a-t-on dit. L'image est assez juste, mais encore fallait-il qu'il y ait de la poudre, sinon l'étincelle se serait vite perdue dans le vide ».*

Incontestablement il y avait de la poudre... Incontestablement aussi les dirigeants syndicaux n'avaient guère réalisé à quel point s'accumulaient la colère et la combativité ouvrière. Ce n'est pas d'ailleurs le moindre des paradoxes de cette période que de constater la myopie des journalistes et des hommes politiques. Au palmarès des exceptions — et aux côtés de Michel d'Ornano déjà cité, ajoutons ici Yves Lenormand qui écrivait, en février-mars 1968, ces lignes dont la lucidité tranchait avec les écrits de l'époque :

*« Depuis le temps qu'ils affirment : « Les masses ne sont pas mûres », les pontes syndicaux se sont laissés convaincre par la force de leurs propres clameurs. Lançant des actions parce qu'il faut bien en lancer, sans d'ailleurs bien savoir sur quels objectifs précis ni dans quel but, ils s'indignent et s'inquiètent de ce que ces actions ne mobilisent plus grand monde. Sûrs de leur ligne, ils ne peuvent saisir que ces actions sans perspective immédiate ni plan de poursuite lassent leur monde. Et ce n'est pas parce que la combativité ouvrière ne s'exprime plus totalement à travers ces actions que cette combativité n'existe pas. Les dirigeants syndicaux ne pensent même pas à cela. Prenant leurs filets pour le fond des mers, après les avoir relevés sans grand-chose dedans, les voilà qui s'écrient : « Tous les poissons sont morts ».*

*« Mais les poissons sont peut-être passés à côté ! Car il faut être aveugle pour ne pas voir, à côté des grands appels sans réponse, tous les mouvements sectoriels et locaux, sporadiques, violents, déclenchés un peu partout : Le Mans, Mulhouse, Nantes, Caen ne sont pas des accidents. Ils sont les symptômes les plus nets d'un mouvement national, profond, diffus et qui se cherche »<sup>59</sup>.*

Le 1<sup>er</sup> mai, la manifestation traditionnelle est autorisée pour la première fois depuis 10 ans. Elle est appelée par la seule CGT, mais elle est massive. Quand se déclenche la révolte étudiante, les organisations syndicales ouvrières restent dans l'expectative. D'ailleurs, elles préparent l'action sur la Sécurité sociale, pour l'abrogation des ordonnances qui doit culminer le 15 mai. Il faudra les barricades de Gay Lussac pour que le lendemain — le 12 — la CGT et la CFDT appellent à la grève générale pour le 13, avec manifestations dans toute la France. Grèves et manifestations sont massivement suivies. Du côté de la CGT, on appuie sur l'aspect

59. Dans *Avant-garde jeunesse*, le journal de la Jeunesse communiste révolutionnaire, février-mars 1968.

revendicatif. Mais l'impréparation est telle que des sections CFDT défilent également derrière les banderolles qu'elles avaient préparées pour les défilés sur la Sécurité sociale, même si, globalement, la CFDT assume mieux l'aspect « solidarité avec les étudiants ». Dans les manifestations, des slogans directement politiques émergent déjà : « Dix ans, ça suffit »<sup>60</sup>.

En tout cas, la densité de la présence ouvrière dans ces manifestations, co-organisées par l'UNEF et le SNES-SUP, étonnent l'ensemble des responsables syndicaux. Il n'est pourtant pas aisé de préciser qui, dans la classe ouvrière, défile ce jour-là, ni d'attribuer aux présences et aux absences une signification précise. La présence des travailleurs de Chaousson est, par exemple, massive, alors que celle des ouvriers de Renault est faible. Mais la grève à Renault est un grand succès : plus de 80 %.

De partout, remontent aux confédérations l'information que la grève a été suivie et des demandes de directives pour la suite. Mais les confédérations hésitent : d'abord il y a la journée d'action du 15 sur la Sécurité sociale. La CGT parle vaguement le 14 « de déterminer, en accord avec les autres organisations syndicales, les conditions de la poursuite de la lutte », et le 15 lance : « Travailleurs, travailleuses, à l'appel de vos syndicats, agissez sans attendre, rassemblez-vous sur les lieux du travail, participez à la détermination des revendications et des modalités d'action dans vos entreprises, vos branches d'industrie et vos régions ». Elle convoque un comité confédéral national pour le 17. La CFDT appelle les travailleurs, le 16 mai « à discuter, à s'organiser et à agir sur tous les lieux de travail ». Elle convoque un conseil confédéral pour le 18. Les délégations du 15, à l'Assemblée nationale, pour exiger l'abrogation des ordonnances, ne marquent pas une étape dans la lutte. Il faut attendre le 17, pour que la CGT appelle les travailleurs à « prendre place » dans la lutte. Ni la CGT, ni la CFDT n'appelleront à la grève générale. En fait, c'est déjà parti.

## Le déclenchement des grèves

Et c'est la métallurgie qui a démarré la première. Dès le 14, les métallos de Sud-Aviation Bouguenais occupent leur usine et

60. Séguy parle à ce propos d'un « mot d'ordre issu de la finesse politique des ouvriers parisiens » (*le mai de la CGT*, p. 29). On ne saurait mieux dire que la CGT n'avait pas l'intention de faire du 13 mai une manifestation contre le pouvoir.

séquestrent le patron<sup>61</sup>. Le lendemain, c'est le tour des métallos de Renault Cléon et des Chantiers navals de Bordeaux, accompagnés par Contrexéville (Vosges), les NMPP et une petite fabrique de meubles (Hymain Mettaincourt). Les journées du 16 et du 17, décisives, confirment, à la seule lecture des entreprises qui entrent en grève ce jour-là, le rôle déterminant de la métallurgie : Berliet, Saviem-Blainville, Snecma Gennevilliers, toutes les usines Renault, Sud-Aviation de Courbevoie et de Suresnes, Unelec (moteurs électriques) à Orléans, la Compagnie industrielle de produits de l'Ouest (filiale de Renault à Nantes), le Cepel, fabrique de piles électriques, en Seine-Maritime, les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire... la chimie commence à peine à bouger : Rhodiaceta Vaise, Rhodiaceta Belle Etoile, Baudou (caoutchouc en Gironde), Rhône-Poulenc. De même pour la sidérurgie : Forges Demangel (Charleville), Fonderies d'Ars-sur-Moselle, Forges et Aciéries du Creusot. Le 16, démarrent également des grèves tournantes dans les mines de potasse d'Alsace. Et, dernier de la liste, c'est le 17 que part en grève le premier « secteur tertiaire » : les techniciens de la navigation aérienne.

C'est donc bien la métallurgie — plus spécialement l'aéronautique et l'automobile — qui entre la première en lutte. Il faut attendre le 18 pour voir les premiers signes chez les employés (dans les centres de tri des PTT à Paris, Marseille, Lyon et Rouen), et pour voir les cheminots entrer en lutte. Il faut attendre le 20 pour voir les premières grèves dans le textile (à la Lainière de Roubaix et dans les usines de jute Saint-Frères) et pour que se mette en grève le Livre parisien. Le 21, pour que la grève soit massive dans la sidérurgie (Pompey, Saulner, Villerupt, Pont-à-Mousson) et dans les arsenaux (Toulon, Brest, Lorient, Cherbourg), et pour qu'entrent en lutte les grands magasins parisiens (BHV, Galeries Lafayette, Printemps, Bon Marché) et les ministères. Le 22 c'est le tour de la Sécurité sociale, des banques et des assurances. Ce ne sont donc pas les « nouveaux prolétaires » du tertiaire qui prennent l'initiative du mouvement<sup>62</sup>. Et ce sont encore moins les secteurs de « pointe », à haute technologie et à

61. On peut sans doute dénombrer ici et là quelques petites entreprises qui se mettent en grève le 14. Leurs motivations ne sont pas toujours forcément liées à la grève et à la manifestation du 13 mai et elles reprendront souvent très vite le travail. Ainsi en est-il, par exemple, d'une fabrique de matériel agricole (CLAAS-WOIPPY) qui part en grève le 14, mai reprend le 25, avant même les accords de Grenelle.

62. Même si on peut souligner que ce sont les secteurs du tertiaire où les conditions sont les plus proches du travail à la chaîne qui bougent les premiers : cf. les centres de tri, mais aussi les chèques postaux pour les PTT.

personnel très qualifié : IBM (Corbeil-Essonnes) ne bouge que le 22. Le CEA entre en lutte le 21 (Marcoule) et le 29 (Pierrelate), Bull (Rennes) le 29...

Comment se déclenchent ces grèves ? Il est facile de constater que, plus elles seront tardives, plus le poids syndical sera déterminant. Dans les premières de ces grèves, le problème du « débordement » des organisations syndicales doit être cerné de près. Ce qui est vrai, c'est que les premières occupations ont de toute évidence anticipé sur les consignes confédérales. Pour autant, elles n'ont pas systématiquement « débordé » les structures syndicales locales<sup>63</sup>.

A Renault Cléon, CGT et CFDT ont appelé à un débrayage pour le 15 : ce sont effectivement les jeunes travailleurs qui le transformeront en occupation de l'usine, après le refus de la direction de recevoir une délégation<sup>64</sup>. Mais, la veille, à Sud-Aviation Bouguenais, c'est à l'appel des trois sections syndicales (CGT-CFDT-FO) qu'est décidée la grève illimitée<sup>65</sup>.

A Renault Billancourt, par contre, il y a des divergences d'appréciation syndicale et la CGT est au départ très hésitante. Quand les premiers débrayages ont lieu, le secrétaire-adjoint de la CGT, Sylvain, conseille aux grévistes de reprendre le travail et d'attendre la décision du comité exécutif de la CGT qui doit se réunir le soir. Mais dans l'après-midi, débrayages et manifestations s'amplifient. A 17 h 30, Albeher, le secrétaire de la CGT, lance le mot d'ordre de grève illimitée. La CGT aura donc hésité 3 heures. Cela dit, les délégués CGT, dans les ateliers, participeront souvent sans attendre à l'organisation des débrayages<sup>66</sup>.

Le rôle de quelques militants d'extrême gauche présents dans les usines ne fut pas négligeable : à Sud-Aviation Bouguenais, le secrétaire de la section « horaires » de FO est Yves Rocton, militant

63. Une enquête menée auprès de 182 entreprises du Nord fait apparaître que les ouvriers se sont mis en grève d'eux-mêmes dans 15 % des cas, et qu'elle a été déclenchée à l'appel de militants syndicaux dans 73 % des cas (*Grèves revendicatives ou grèves politiques* — Pierre Dubois, etc., p. 345).

Sabine Erbes-Seguin, dans une enquête auprès de 48 entreprises (*Militants et travailleurs : organisation des relations dans la grève*, pp. 273-278) distingue 3 cas : la grève est déclenchée sur l'initiative des syndicats (35 % des cas). - la grève est déclenchée « spontanément », mais sur l'initiative des militants syndicaux de base et sans conflit ouvert avec le syndicat (48 % des cas). - il y a « débordement » des organisations syndicales dans 16 % des cas.

64. *Notre arme, c'est la grève. La grève chez Renault Cléon*, Maspero, pp. 16-18.

65. *La grève générale*, F. de Massot, p. 73.

66. J. Frémontier, *La Forteresse ouvrière*, Fayard, pp. 343-351.

trotskiste (de l'OCI) connu. A Billancourt, dans le département qui démarre le premier — le 70 — le délégué CFDT est un militant anarchiste et les départements voisins sont entraînés dans le débrayage par des militants de Lutte ouvrière. A vrai dire, le rôle de ces quelques militants d'extrême gauche sera plus important dans le démarrage de la grève que, par la suite, dans sa conduite quotidienne.

Quant aux couches de travailleurs qui sont à l'origine du mouvement, les témoignages concordent pour signaler le rôle décisif des jeunes. La thèse était alors tentante d'expliquer ce phénomène par la « communauté de situation et de réaction avec la jeunesse étudiante ». Sauf que ce ne fut en rien les couches de la jeunesse travailleuse les plus proches des étudiants — les jeunes techniciens frais émoulus du lycée, par exemple — qui furent à l'origine du mouvement. Les seuls cas où l'on vit de jeunes techniciens — ou de jeunes ingénieurs — jouer un rôle moteur dans le déclenchement de la lutte, semble bien concerner des entreprises où ingénieurs et techniciens formaient la majorité des effectifs : les bureaux d'étude de Sud-Aviation à Cannes et à Toulouse, le CTR de Renault, l'IFP, le SERET, le Centre national d'études spatiales, l'ONERA à Chatillon, le Centre de recherche de la CGE à Marcoussis<sup>67</sup>.

Il n'y eut d'ailleurs pas plus un « monopole » des jeunes OS dans le déclenchement des premières grèves. A Sud-Aviation ce sont les « horaires » qui débrayèrent les premiers, mais à Billancourt l'atelier d'où part la grève comprend une forte majorité d'ouvriers professionnels.

Les revendications qui sont posées à partir du déclenchement du mouvement ne permettent guère de différencier le niveau de radicalisation selon les entreprises et les branches. Dans certains cas, l'occupation se fait « dans la foulée » de luttes en cours, comme à Sud-Aviation (compensation totale de la perte de salaire en cas de réduction d'horaires ; refus de licenciements et répartition de la charge de travail existante entre l'ensemble des travailleurs de l'entreprise ; 0,35 F d'augmentation uniforme ; embauche totale des ouvriers « sous contrat de location »).

A Renault Cléon, ce sont les débrayages prévus sur les ordonnances qui fournissent l'occasion. A la SNCF, ce sont les menaces de

67. Cf. : « Les événements de mai-juin dans 100 entreprises », Centre national d'information pour la productivité des entreprises (CNIPE). Le document porte en fait sur 115 entreprises, dont 101 seulement furent en grève, dans 18 régions et 35 branches professionnelles. 87 rapports furent rédigés à partir des interviews du personnel, 28 furent rédigés par les patrons eux-mêmes.

sanction contre des cheminots grévistes le 13 mai. Mais, dans la plupart des cas, le départ en grève est compris comme l'occasion de « solder les comptes ». Ce que l'on met en avant, c'est le cahier de revendications, les revendications souvent anciennes sur lesquelles la direction n'a jamais voulu céder. Ainsi à Renault : pas de salaire inférieur à 1 000 F par mois, les 40 heures payées 48, la retraite à 60 ans, l'extension des libertés syndicales, la sécurité de l'emploi ; ou, à la RATP : deux jours de repos consécutifs, semaine de 40 heures, augmentation égale pour tous.

En fait, selon l'enquête du CNIPE (déjà citée), il y eut présentation rapide d'un cahier de revendications dans les deux tiers des cas, principalement là où la représentation syndicale était solidement organisée, dans les entreprises de plus de mille salariés et dans les branches comme la métallurgie, la sidérurgie ou les industries mécaniques.

Le plus novateur dans ces revendications de départ fut sans doute l'apparition du thème de l'emploi<sup>68</sup>. Dans une série de cas, l'importance qu'on lui accordait l'emportait visiblement sur les revendications salariales.

### Les accords de Grenelle et la reprise

L'orientation vers les négociations ne souleva aucun tollé dans la classe ouvrière. Pourtant, à partir du moment où la CGT précisait sa volonté de négocier avec le gouvernement Pompidou (« Avec ce gouvernement ? Oui, avec ce gouvernement »), ce sont les perspectives politiques du mouvement qui sont gommées, au profit de la seule dimension revendicative. Il y aura des protestations étudiantes, des mises en garde de groupes d'extrême gauche, mais à part quelques noyaux, la grande masse des travailleurs trouva normale l'ouverture de négociations<sup>69</sup>.

C'est d'abord qu'aucune alternative politique crédible ne se

68. « *Pratiquement partout où des craintes existaient en matière d'emploi (réductions des effectifs ou chômage partiel du fait de la conjoncture ou de la rationalisation de la production, notamment par voie de concentrations) des conflits larvés existaient, qui ont éclaté au mois de mai* ». (*Les Événements de mai-juin dans 100 entreprises*, op. cit., p. 25).

69. L'enquête auprès de 182 entreprises du Nord-Pas-de-Calais montre que, dans 59 % des cas, les délégués et les ouvriers voulaient la négociation dès le début de la grève. Le cas est encore plus fréquent dans les entreprises où la CFDT est majoritaire.

dessinait. Mitterrand posait certes sa candidature au pouvoir et parlait d'un gouvernement « sans exclusives et sans dosages » : mais l'absence totale de la FGDS dans tout ce qui était le mouvement de Mai (sa part étudiante comme sa part ouvrière) donnait à sa conférence de presse un ton très politicien. Mendès-France parlait d'un « gouvernement de transition » et se rendait à Charléty avec la bénédiction du PSU et de la CFDT. Mais le PCF critiquait très vivement ses propositions. Et quant au PCF lui-même, il parlait bien, à partir du 29 mai, de « gouvernement populaire », mais, outre que l'unité de vue des formations de gauche n'existait pas, il ne montrait guère d'empressement à se retrouver au pouvoir sur la base d'un mouvement de masse qu'il ne contrôlait pas entièrement : la perspective d'élections législatives lui offrit une porte de sortie qu'il accepta avec empressement.

Outre leur faible importance numérique et le caractère on ne peut plus récent de leur apparition, les organisations d'extrême gauche demeurent balbutiantes sur le problème du pouvoir et du type de gouvernement vers lequel il serait possible d'aller. Le mouvement étudiant a certes joué le rôle « d'avant-garde tactique » pour le déclenchement du mouvement, mais, puisque personne « n'a repris le flambeau de ses mains fragiles », il est absolument désarmé devant le problème du pouvoir. Enfin, la faible auto-organisation des travailleurs eux-mêmes, l'absence quasi-totale par exemple de réels comités de grève, interdit une centralisation de ces structures auto-organisées, qui aurait pu poser le pouvoir des travailleurs eux-mêmes comme alternative politique.

Cela, la masse des travailleurs le sent confusément. Par contre, elle a des revendications et elle y tient. D'autant plus qu'une des raisons de l'entrée en grève a souvent été le refus patronal de négocier depuis des mois, voire des années<sup>70</sup>. Il faudrait sans doute ajouter que l'ouverture des négociations n'était pas consciemment perçue en termes d'alternative par rapport à l'issue politique. Une partie des travailleurs raisonnait dans les termes suivants : « *Ou le gouvernement cède, et il sort affaibli, discrédité des négociations. Ou il ne cède pas et le mouvement s'amplifie, jusqu'à ce qu'il cède la place* ». En tous cas, l'ouverture de négociations ne fut guère contestée. Il en alla autrement du résultat.

70. Daniel Vidal, (*les Conditions du politique dans le mouvement ouvrier en mai-juin 68*, Anthropos) remarque dans les entreprises où existait un conflit ouvert avant Mai 68, ce conflit était motivé dans 7 cas sur 17 par un blocage patronal, du moins dans les entreprises où prédomine le personnel ouvrier (l'échantillon étudié porte sur 56 entreprises).